



POUR AMÉLIORER VOS DÉPLACEMENTS SNCF RÉSEAU PROCÈDE À DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VÉGÉTATION

**INTERVENTION
DE DECEMBRE 2022
A AVRIL 2023***

* Ces dates sont susceptibles d'évoluer
selon l'avancée des travaux

Objectifs :

- La sécurité des circulations
- La régularité des circulations
- La sécurité des personnes



Ces travaux d'entretien porteront sur :

- **Ligne Paris / Brest**
- **Communes de Chartres, Lucé, Amilly, Landelles, Le Favril, Pontgouin, Sablon-sur-Huisne, Nogent-le-Rotrou, St-Hilaire-sur-erre, Val-au-Perche.**

CONTACTS

SNCF RESEAU / Infralog Centre

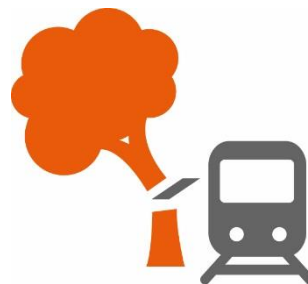
02 47 32 12 45

tr.vegetation@sncf.fr



TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ABORDS DE LA VOIE FERRÉE

Nous allons prochainement procéder à des travaux d'entretien de la végétation. S'ils peuvent parfois générer quelques nuisances, sonores notamment, ces travaux d'entretien sont pourtant obligatoires et nécessaires.



POUR SNCF ET LES ENTREPRISES TRAVAUX :

les travaux permettent de sécuriser les circulations, de limiter les incidents régularité liés à la végétation, d'assurer la visibilité pour la conduite des trains et garantissent un accès plus facile aux agents et aux services de secours.



POUR LES USAGERS ET RIVERAINS :

en évitant les chutes d'arbres sur les voies ferrées ou dans les propriétés environnantes, ces travaux contribuent à la sécurité et à la régularité de vos trains.



NOUS VOUS REMERCIONS POUR
VOTRE COMPRÉHENSION.